

PROCES-VERBAL D'ANALYSE DES CANDIDATURES

A. Identification de la personne morale de droit public qui passe la délégation de service public

■ **Collectivité territoriale concernée :**

Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Place de l'Europe
39 100 Dole

■ **Objet de la consultation :**

DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE

■ **Organes et dates de parution des avis pour la procédure :**

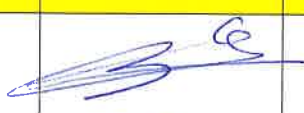



- Journal d'annonces légales :
 - BOAMP DIFF avis n°21-48688 date de parution 12/04/2021
 - Avis rectificatif - BOAMP DIFF avis n° 21-50978 date de parution 16/04/2021

Date de remise des plis : **06/05/2021 à 14h00**

B. Composition et fonctionnement de la commission


- Les membres de la commission ont été désignés par délibération de l'assemblée délibérante du 22 juillet 2020 (n°GD 27-20)
- Date et heure de la réunion : **10/05/2021 à 14h00**
- Date de la convocation : **27/04/2021**

- Membres à voix délibérative :

Nom	Présent	Absent	Nom	Présent	Absent
M.GUERRIN					
M.FERNOUX-COUTENET			Mme JEANNET		
M.CROISERAT			M.LEGRAND		
M.CHAMPANHET			M.JABOVISTE		
M.MONNERET			M.VERNE		
M.CHAUCHEFOIN			M.GRUET		

B. Composition et fonctionnement de la commission (suite et fin)

- Membres à voix consultative

Nom, prénoms	Qualité	Présent	Absent
	Comptable public		X
	DDETSPP Jura		X
Mme DELL Anaïs	Directrice générale Adjointe CAGD		X
Mme MORIZOT Marie-France	Directrice Adjointe des Services Techniques		X
M. LORAIN Olivier	Technicien Eau-Assainissement & Environnement		

- Le quorum est atteint :

(Le quorum doit être atteint non seulement à l'ouverture de la séance mais encore lors des débats et du vote de la commission)

oui,

non.

La commission peut valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission

Nom, prénoms, qualité des fonctionnaires chargés du secrétariat de la commission : Mme BONIN Chloé, Directrice Commande publique CAGD

C. Décision de la commission**■ C1 Analyse des candidatures**

N° Ordre	1
Nom de l'Entreprise,	Groupeement SOGEDO et SUEZ
Références du candidat dans le domaine d'activité faisant l'objet de la délégation, indiquant notamment l'autorité délégante, le montant et la date du contrat	X
Moyens humains et techniques dont le candidat disposera pour l'exploitation du présent service délégué	X
Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires relatif à des prestations similaires à l'objet de la présente concession, réalisées au cours des trois dernières années	X
Les comptes de résultat et bilans des trois derniers exercices	X
Document de présentation détaillée de l'entreprise : moyens en personnel et moyens techniques, organisation interne, activités principales et accessoires	X
Références d'exploitation similaire	X
Tout document susceptible d'apporter des garanties sur les compétences et aptitudes professionnelles et financières pour assurer le service	X

■ C2 Avis de la commission de délégation de service public

Seuls les candidats dont la conclusion de l'analyse ci-avant aboutit à considérer leur situation comme « conforme » sont considérés comme ayant réunis dans le dossier de candidature les éléments suffisants permettant de conclure à leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public au sens des dispositions de l'article L1411-5 du CGCT, ainsi qu'aux autres exigences imposées par ce même article (garanties professionnelles, techniques et financières et respect de l'obligation des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 et suivants du Code du travail).

Ainsi au vu de l'analyse ci-avant, après avoir pris connaissance des candidatures, et après en avoir délibéré, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, la commission de délégation de service public a dressé les listes des candidats admis à déposer une offre pour la procédure de délégation objet de la consultation.

■ C3 Liste des candidats admis à déposer une offre pour la délégation de service public objet de la consultation

N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat ou des candidats groupés. Souligner le nom du mandataire	Décisions			Motifs
		Pli non examiné	Admis	Non admis	
1	SOGERO et SUEZ groupement		X		

D. Désignation des membres de la commission ayant demandé inscription de leur avis au procès-verbal de la séance de la commission





(Les avis constituent des annexes sur papier libre jointes au présent procès-verbal)

Monsieur FERNOUX - COUTENEY précise son désaccord pour la constitution en groupement, créant une situation de monopole.

E. Rubrique libre

(Agrandir en tant que de besoin cette rubrique)

F. Signatures des membres de la commission

Membres titulaires		Membres suppléants	
Nom	Signature	Nom	Signature
M.GUERRIN			
M.FERNOUX-COUTENET		Mme JEANNET	
M.CROISERAT		M.LEGRAND	
M.CHAMPANHET		M.JABOVISTE	
M.MONNERET		M.VERNE	
M.CHAUCHEFOIN		M.GRUET	